

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 106, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Egalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAU: Téléphone: 351-17
ROUBAIX: 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING: Téléphone: 9-85
3, rue Fidèle Lohoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LA GUERRE EN ETHIOPIE

D'Addis-Abeba à Dessié avec la Croix-Rouge Ethiopienne

EN ROUTE VERS LE FRONT

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

DESSIÉ, Janvier 1936. — La Croix-Rouge éthiopienne a été organisée durant les trois derniers mois en partant de rien. Des Anglais, des Suédois, des Américains, des Égyptiens et d'autres sont venus en aide aux Abyssins; ils ont équipé les différentes ambulances destinées au front. Afin de constater les difficultés extraordinaires que rencontre

atténuer les souffrances des blessés abyssins dépourvus de pansements de médicaments et de médicaments. On a déjà fait beaucoup — mais il reste encore bien plus à faire.

Départ retardé

La colonne de la Croix-Rouge devait partir pour le front à six heures du



Départ d'ADDIS-ABEBA, pour le front, d'un service de la Croix-Rouge.

la Croix-Rouge dans ces régions à peu près dépourvues de voies carrossables, le Comité Central, dirigé par le médecin américain LAMBYE, dont le siège se trouve à Addis-Abeba, m'invita à accompagner une de ses colonnes de secours qui partait pour le front nord. Ce sont les impressions de ce voyage au travers d'une des contrées montagneuses les plus sauvages de l'Afrique que je veux relater ici.

En passant, je voudrais souligner les grosses difficultés financières au milieu desquelles doit se débattre cette organisation encore toute jeune, qui vit uniquement de dons privés. Lady BARTON, la femme du ministre anglais en Abyssinie, Sir SIDNEY BARTON, s'efforce de réunir les moyens nécessaires pour

matin. A deux heures de l'après-midi, les six grosses autos de transport international toujours dans la rue devant la maison de la Croix-Rouge. C'était un tou-tou-bou indéchiffrable, chacun commandait, personne n'obéissait. Bien souvent les chauffeurs rejetaient à terre les ballots et les caisses que les soldats de la Croix-Rouge avaient entassés sur la voiture, car tout chauffeur qui se respecte, s'inquiète toujours d'avoir une voiture chargée le plus légèrement possible, en prévision des passages difficiles dans les pistes des montagnes.

H. R. THOMSON.

Lire la suite en cinquième page, ainsi que nos informations de la journée.

GRAVE AFFAIRE DE CORRUPTION A TOURNAI

Une instruction est ouverte contre un échevin qui a démissionné

Une grave affaire de corruption vient d'éclater à Tournai: l'échevin aux Travaux publics, M. HAEDENS, convaincu d'avoir reçu de l'argent pour procurer un emploi, a dû donner sa démission et l'action judiciaire a été ouverte contre lui.

Voici comment furent révélés les faits délictueux qui sont reprochés à l'échevin:

Un emploi pour 2.000 francs

Une de ses collègues du Conseil communal avait appris, il y a quelques jours, qu'un certain B... demeurant à Kalin... se vantait qu'il devait à un don d'une somme de 2.000 fr., fait à M. Haedens, sa désignation en qualité de surveillant temporaire des travaux d'agrandissement du Cimetière du Nord. Une première enquête permit d'établir la vérité de cette grave allégation. Mais l'intéressé s'obstinait à refuser d'exhiber la preuve, qu'il disait posséder, de ce qu'il avançait, en l'occurrence un reçu qui avait été délivré à sa femme par M. Haedens.

En présence de cette attitude, plainte fut déposée au Parquet par le groupement politique de celui qui avait reçu cette révélation.

Le reçu révélateur

Le Parquet, représenté par le juge d'instruction Amy et son greffier Focant, fit une descente chez B... et y découvrit effectivement un reçu de 2.000 francs signé par M. Haedens. Le Parquet se transporta ensuite chez ce dernier, qui nia tout d'abord, mais en présence de la preuve accablante que constituait la quittance délivrée, il avoua avoir reçu une somme de 2.000 francs pour procurer un emploi à B..., déclarant que cette somme était destinée à une œuvre de bienfaisance. Interrogé sur le point de savoir si cette somme avait bien été versée à l'œuvre bénéficiaire, l'intéressé répondit qu'il n'avait pu encore le faire parce que cette somme devait être rendue à B... si pour le 12 mai prochain il n'avait pas été pourvu d'une nomination définitive.

Démisionnaire!

Mis au courant du résultat de l'enquête judiciaire, le Collège échevinal s'est réuni à l'Hôtel de Ville, hors de la présence de l'échevin en cause, aux fins d'arrêter sa ligne de conduite. Il se réunit une seconde fois, mais convoqué à cette réunion, M. Haedens fut invité à remettre la démission de ses fonctions. M. Haedens s'exécuta immédiatement.

Retenissement

L'enquête est activement menée. Au cours de l'après-midi d'hier, des perquisitions ont été opérées chez M. Haedens, ainsi que chez quelques fournisseurs et entrepreneurs de la ville.

M. Haedens, né à Escanaffles le 18 juin 1881, faisait partie du Conseil communal depuis le 7 janvier 1927. Il avait été nommé en qualité d'échevin des Travaux publics et séance du 3 janvier 1932.

Cette affaire, qui fait grand bruit à Tournai, pourrait déborder le cadre dans lequel elle a débuté et est appelée à avoir un très grand retentissement.

UN TERRIBLE DRAME DE LA JALOUSIE à Coudekerque-Branche

INCLUPÉ DE MENACES DE MORT, UN COLPORTEUR REMIS EN LIBERTÉ RETOURNA CHEZ SA FEMME, TENTA DE LA TUER DE QUATRE COUPS DE COUTEAU, SE TRANCHA LA GORGE ET FINALEMENT SE PENDIT DEVANT SES TROIS ENFANTS TERRIFIÉS



EN HAUT, à gauche: VINCENT, qui frappa sa femme à coups de couteau et se pendit ensuite, s'ouvrant la gorge et les artères. Au milieu: Sa femme. A droite: La victime à l'hôpital de DUNKERQUE. — EN BAS: La maison des époux VINCENT; une croix (x) indique la pièce où se déroula le drame.



EN HAUT, à gauche: VINCENT, qui frappa sa femme à coups de couteau et se pendit ensuite, s'ouvrant la gorge et les artères. Au milieu: Sa femme. A droite: La victime à l'hôpital de DUNKERQUE. — EN BAS: La maison des époux VINCENT; une croix (x) indique la pièce où se déroula le drame.

Un drame rapide s'est déroulé en soirée, à 20 heures, 50, rue Walker, à Coudekerque-Branche.

Un mari a tenté de tuer son épouse devant ses trois enfants horrifiés et s'est donné la mort.

Voici les faits:

Dernièrement, un sieur Louis Vincent, colporteur de son état et âgé de 46 ans, se prenait de querelle avec son épouse

et en terminait en la menaçant de mort. Le gendarmier intervenu, puis notre homme passait en correctionnelle, ou, en raison de ses charges de famille on le remit en liberté provisoire. Ceci se passait jeudi.

La tentative de meurtre

Le séjour en prison n'avait point calmé le colporteur.

Jaloux et violent, il avait mûri sans doute de sinistres projets, car lorsqu'il quitta la maison d'arrêt ce fut pour aller immédiatement retrouver son épouse et la menacer encore.

En pénétrant chez lui, rue Walker, et ceci précise les mauvaises intentions que l'époux avait, Vincent se hâta de fermer les portes à clef. L'épouse, née Marie Declère, 38 ans, divorcée du sieur Quaghebeur, comprit immédiatement tout ce qui allait suivre. Elle connaissait le caractère de l'homme avec lequel elle vivait depuis quatre ans. C'est donc avec terreur qu'elle vit Vincent prendre un couteau de 30 centimètres de longueur et s'avancer vers elle.

Les pauvres enfants, témoins de cette scène, n'osaient plus bouger. Il y avait là en effet le premier d'entre eux, Louis Quaghebeur, 14 ans, le fils du premier lit de Mme Marie Declère, une fillette de 10 ans et un autre bébé de 3 ans.

Comme un fou, Louis Vincent leva alors son arme et par trois fois en frappa sa femme. Cette dernière s'était gardée avec ses bras, l'un des membres reçut trois estafilades, le quatrième coup de couteau atteignant la malheureuse en-dessous du sein gauche. Toutefois ces coups ne déterminèrent fort heureusement que des blessures peu graves.

A la vue du sang, la colère du meurtrier sembla se calmer. Il regarda les enfants auxquels il assura que dans peu de temps ils n'auraient plus ni père, ni mère.

Mme Vincent profita de ce répit pour casser un carreau et se abaisser.

Les enfants, c'est l'aîné au moins qui fit la déclaration, virent alors le meurtrier écrire une lettre, puis, soudainement, se couper la gorge et s'ouvrir les poignets.

Mais la mort n'arrivait pas assez vite

Pendant son sang en abondance, mais jugeant sans doute que la mort n'arrivait pas assez vite, Vincent s'en fut alors jusqu'au grenier d'où il ramena une corde.

Cette dernière, il prit soin de l'attacher à la balustrade de l'escalier, puis étant monté sur une chaise qu'il devait plus tard repousser du pied, il se cravata de chanvre.

Quelques minutes plus tard, les enfants constatèrent que le corps ne bougeait plus.

Ils devaient déclarer après aux gendarmes accourus qu'ils n'avaient plus osé aller jusqu'à leur père.

Lord MONTAGU

Nice, 10. — Lord Michael Richard Montagu, âgé de 23 ans, domicilié à Londres, se disant fils du duc et de la duchesse de Manchester, a été condamné par le tribunal correctionnel de Nice à quatre mois de prison par défaut, et 300 francs d'amende.

Se trouvant en juillet dernier dans un hôtel de Nice, il régla sa note avec un chèque de 10 livres sterling sur une banque de Londres, dans laquelle il ne possédait aucun dépôt.

Le colonel prêtant main-forte aux gendarmes de Joigny, Quelques instants plus tard M. Latus et M. Bernese, marchand de primature, réussirent à pénétrer dans la maison. Les deux hommes découvrirent alors le cadavre de Martin qui se trouvait suicidé.

Les circonstances du drame

Auxerre, 10. — Depuis plusieurs années, une question d'intérêt opposait deux habitants de Senan (Yonne): M. Machavoine, père de deux enfants, et le nommé Léon Martin, dit « Charlotte ». Or, ce matin, M. Machavoine se trouvait dans un champ, près de la maison de Martin, qui, ce dernier, après une courte discussion, l'a battu d'un coup de fusil tiré de sa fenêtre. Martin s'est ensuite « barricadé » dans sa maison et a tenu en respect tous ceux qui ont tenté de l'approcher.

Le chef de brigade Germain et le gendarme Vautrin, d'Allain-sur-Tholon, ayant voulu de rendre près du corps de M. Machavoine, ont reçu une décharge qui a blessé le premier à la tête, le second au bras. On attend l'arrivée des gendarmes de Joigny.

Mais la mort n'arrivait pas assez vite

Pendant son sang en abondance, mais jugeant sans doute que la mort n'arrivait pas assez vite, Vincent s'en fut alors jusqu'au grenier d'où il ramena une corde.

Cette dernière, il prit soin de l'attacher à la balustrade de l'escalier, puis étant monté sur une chaise qu'il devait plus tard repousser du pied, il se cravata de chanvre.

Quelques minutes plus tard, les enfants constatèrent que le corps ne bougeait plus.

Ils devaient déclarer après aux gendarmes accourus qu'ils n'avaient plus osé aller jusqu'à leur père.

L'ENFANT MORT DE CHOISY-LE-ROI NE SERAIT PAS SERGE LÉVY

CE DERNIER AURAIT ÉTÉ TUÉ ET JETÉ DANS UN PUIT, DANS LA RÉGION D'AUTUN, PAR L'AMI DE SA MÈRE

L'ENIGME DE LA BELLE-ÉPINÉ RESTE ENTIÈRE



Les frères de l'enfant assassiné: Maurice LÉVY dit « Carabine » et Henri LÉVY dit « Bout-de-Zan », interrogés par un enquêteur.

Paris, 10. — Après neuf jours de recherches et de vérifications, les enquêteurs de la police judiciaire, comme ceux de la gendarmerie, se trouvent désormais devant deux mystères à élucider: celui d'un petit assassinat, dont le cadavre a été trouvé à la Belle-Epine, et celui de la disparition du jeune nommé Serge Lévy.

A vrai dire, on ne déclare pas encore que les deux affaires sont distinctes, mais on tend à considérer comme invraisemblable l'hypothèse suivant laquelle

la mort de la Belle-Epine serait le jeune Serge Lévy.

Aiguilles, jusqu'ici dans une seule direction, la piste des romanichis, les investigations vont reprendre, qui tendront à faire la lumière sur le petit mort trouvé le 1er janvier sur le bas-côté de la route de Choisy-le-Roi à Versailles, et qui, désormais, n'est plus que le cadavre anonyme catalogué sous le numéro 4, à l'Institut médico-légal.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

UN DRAME DANS L'YONNE

UN ÉNERGUMÈNE ABATTIT SON VOISIN et blessa deux gendarmes

Barricadé chez lui, il tint en respect ceux qui voulaient l'approcher

Auxerre, 10. — Depuis plusieurs années, une question d'intérêt opposait deux habitants de Senan (Yonne): M. Machavoine, père de deux enfants, et le nommé Léon Martin, dit « Charlotte ». Or, ce matin, M. Machavoine se trouvait dans un champ, près de la maison de Martin, qui, ce dernier, après une courte discussion, l'a battu d'un coup de fusil tiré de sa fenêtre. Martin s'est ensuite « barricadé » dans sa maison et a tenu en respect tous ceux qui ont tenté de l'approcher.

Le chef de brigade Germain et le gendarme Vautrin, d'Allain-sur-Tholon, ayant voulu de rendre près du corps de M. Machavoine, ont reçu une décharge qui a blessé le premier à la tête, le second au bras. On attend l'arrivée des gendarmes de Joigny.

Les circonstances du drame

Auxerre, 10. — Voici les circonstances dans lesquelles s'est déroulé à Senan, près de Joigny, le drame au cours duquel M. Maurice Machavoine, âgé de 40 ans, a été tué d'un coup de fusil par le nommé Jules Martin, 68 ans.

Ce dernier, propriétaire d'un champ cultivé par M. Machavoine, avait manifesté l'intention, dès le 1er janvier, de reprendre son champ, mais M. Machavoine, qui était dans son droit, avait refusé de l'abandonner.

Ce matin, une nouvelle discussion mettait aux prises les deux hommes. Devant le refus persistant de M. Machavoine, Martin rentra chez lui, prit son fusil et de sa porte tira sur son locataire qui fut tué sur le coup.

Peu après les gendarmes de la brigade d'Allain, accompagnés de M. Henri Burat, de Senan, tentèrent de se rendre maîtres du meurtrier, mais Martin, véritable forcené, tira de nouvelles cartouches chargées de chevrotines. Le marchand des logis-chef Germain fut atteint à la mâchoire et M. Burat au bras. Leurs blessures sont peu graves, alors que le gendarme Vautrin a été dangereusement atteint à l'épaule.

Le meurtrier s'est tué

Dans la soirée, M. E. Pillot parvenait à s'approcher de la maison avec un autre habitant, M. Alexandre Latus, et un mitrailleur du 3e régiment d'artil-

LORD MONTAGU avait émis un chèque sans provision, à Nice

Nice, 10. — Lord Michael Richard Montagu, âgé de 23 ans, domicilié à Londres, se disant fils du duc et de la duchesse de Manchester, a été condamné par le tribunal correctionnel de Nice à quatre mois de prison par défaut, et 300 francs d'amende.

Se trouvant en juillet dernier dans un hôtel de Nice, il régla sa note avec un chèque de 10 livres sterling sur une banque de Londres, dans laquelle il ne possédait aucun dépôt.

Le colonel prêtant main-forte aux gendarmes de Joigny, Quelques instants plus tard M. Latus et M. Bernese, marchand de primature, réussirent à pénétrer dans la maison. Les deux hommes découvrirent alors le cadavre de Martin qui se trouvait suicidé.

Le chef de brigade Germain et le gendarme Vautrin, d'Allain-sur-Tholon, ayant voulu de rendre près du corps de M. Machavoine, ont reçu une décharge qui a blessé le premier à la tête, le second au bras. On attend l'arrivée des gendarmes de Joigny.

Les circonstances du drame

Auxerre, 10. — Voici les circonstances dans lesquelles s'est déroulé à Senan, près de Joigny, le drame au cours duquel M. Maurice Machavoine, âgé de 40 ans, a été tué d'un coup de fusil par le nommé Jules Martin, 68 ans.

Ce dernier, propriétaire d'un champ cultivé par M. Machavoine, avait manifesté l'intention, dès le 1er janvier, de reprendre son champ, mais M. Machavoine, qui était dans son droit, avait refusé de l'abandonner.

Ce matin, une nouvelle discussion mettait aux prises les deux hommes. Devant le refus persistant de M. Machavoine, Martin rentra chez lui, prit son fusil et de sa porte tira sur son locataire qui fut tué sur le coup.

Peu après les gendarmes de la brigade d'Allain, accompagnés de M. Henri Burat, de Senan, tentèrent de se rendre maîtres du meurtrier, mais Martin, véritable forcené, tira de nouvelles cartouches chargées de chevrotines. Le marchand des logis-chef Germain fut atteint à la mâchoire et M. Burat au bras. Leurs blessures sont peu graves, alors que le gendarme Vautrin a été dangereusement atteint à l'épaule.

Le meurtrier s'est tué

Dans la soirée, M. E. Pillot parvenait à s'approcher de la maison avec un autre habitant, M. Alexandre Latus, et un mitrailleur du 3e régiment d'artil-

LE DÉCÈS SUSPECT DU CHATELAIN DE LONGUENESSE

A LA SUITE DE L'INFORMATION OUVERTE CONTRE X POUR HOMICIDE VOLONTAIRE, LE PARQUET DE SAINT-OMER A LONGUEMENT PERQUISITIONNÉ DANS LA PROPRIÉTÉ D'EDOUARD FARDEL ET A INTERROGÉ SES PROCHEs

Les funérailles du défunt ont lieu aujourd'hui à la Thieulaye



Le Parquet de SAINT-OMER se présentant hier après-midi à la grille du château de « la Tour », à LONGUENESSE, domicile du défunt, pour y perquisitionner.

La ténébreuse affaire de Longuenesse continue à défrayer les conversations dans les régions de Saint-Omer et de Besençon où le défunt était... des connus. Les Parquets de ces deux villes qui ont ouvert conjointement une information contre X... pour homicide volontaire, poursuivent avec une belle per-

histoire en retenant les éléments intéressants ou qui semblent l'être.

Des factures falsifiées

Edouard Fardel, originaire de Clerques (Pas-de-Calais) où il est né le 17 août 1879, propriétaire d'un splendide



Un aspect de la propriété du châtelain.

sévéral leurs investigations dans le but de découvrir la vérité.

Pour cela, rien n'est laissé au hasard et l'enquête ne sera pas close avant que la mort naturelle du châtelain ne soit un fait absolument acquis.



La ferme-laiterie d'Edouard FARDEL, située en face du château.

C'est pourquoi une autopsie fut immédiatement pratiquée et c'est encore pourquoi une perquisition et de nouvelles interrogatoires se sont déroulées hier après-midi au domicile même du défunt.

Qui voudrait blâmer cette manière de procéder qui est la sagesse même?

Nous croyons nécessaire de retracer succinctement la genèse de cette tragique

créé une belle clientèle au moyen de méthodes pratiquées et c'est encore pourquoi une perquisition et de nouvelles interrogatoires se sont déroulées hier après-midi au domicile même du défunt.

Pourquoi fallut-il qu'il se livra à certaines irrégularités, dont la plus grave fut la falsification de factures? Certains diront que c'est par suite de débilité mentale. C'est fort possible.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

La doyenne des Parisiennes



C'est Mme ADFAUR, âgée de 103 ans, qui recevra officiellement ce titre lundi prochain.

On la voit ici chez elle en compagnie de sa fille, Mme PAQUIGNON, âgée de 77 ans.

Paris, 10. — Après neuf jours de recherches et de vérifications, les enquêteurs de la police judiciaire, comme ceux de la gendarmerie, se trouvent désormais devant deux mystères à élucider: celui d'un petit assassinat, dont le cadavre a été trouvé à la Belle-Epine, et celui de la disparition du jeune nommé Serge Lévy.

A vrai dire, on ne déclare pas encore que les deux affaires sont distinctes, mais on tend à considérer comme invraisemblable l'hypothèse suivant laquelle

la mort de la Belle-Epine serait le jeune Serge Lévy.

Aiguilles, jusqu'ici dans une seule direction, la piste des romanichis, les investigations vont reprendre, qui tendront à faire la lumière sur le petit mort trouvé le 1er janvier sur le bas-côté de la route de Choisy-le-Roi à Versailles, et qui, désormais, n'est plus que le cadavre anonyme catalogué sous le numéro 4, à l'Institut médico-légal.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

Le colonel prêtant main-forte aux gendarmes de Joigny, Quelques instants plus tard M. Latus et M. Bernese, marchand de primature, réussirent à pénétrer dans la maison. Les deux hommes découvrirent alors le cadavre de Martin qui se trouvait suicidé.

C'est Mme ADFAUR, âgée de 103 ans, qui recevra officiellement ce titre lundi prochain.

On la voit ici chez elle en compagnie de sa fille, Mme PAQUIGNON, âgée de 77 ans.

Lire en sixième page: La liste complète des numéros gagnants à la Loterie de la Fédération Nationale des Blessés du Poulou.